

Strasbourg, le 14 janvier 2021

Crédit Mutuel Alliance Fédérale obtient d'AFNOR Certification la certification ISO 50001 pour son Système de management de l'énergie

Crédit Mutuel Alliance Fédérale avait annoncé, début 2019, le lancement d'un Système de management de l'énergie (SMÉ) pour optimiser la performance énergétique de l'ensemble de son parc immobilier et de sa flotte automobile. Son engagement pour la préservation de l'environnement est - aujourd'hui - récompensé avec l'attribution de la certification ISO 50001¹ par AFNOR Certification, filiale du groupe AFNOR.

« Faire de Crédit Mutuel Alliance Fédérale la référence environnementale et sociétale »

Priorité de son plan stratégique *ensemble#nouveaumonde, plus vite, plus loin !*, Crédit Mutuel Alliance Fédérale répond aux enjeux environnementaux par des actes. Dès le 2 avril 2019, date de la signature de sa Politique Énergétique, Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engageait dans une démarche d'amélioration continue de sa performance énergétique.

Après 18 mois de travaux, Crédit Mutuel Alliance Fédérale obtient d'AFNOR Certification la certification ISO 50001 qui reconnaît la pertinence du système déployé. Le périmètre du SMÉ de Crédit Mutuel Alliance Fédérale couvre l'ensemble de son parc immobilier – soit 1,85 million de m² – ainsi que sa flotte automobile. L'obtention de cette certification entérine la mise en place d'une gestion méthodique, résolument tournée vers la diminution durable des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre directes, et celle des autres impacts environnementaux.

« Entreprise responsable, nous œuvrons pour une société plus juste et plus durable »

Cette certification s'intègre pleinement dans l'une des cinq missions de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui a adopté le statut d'entreprise à mission en 2020. Elle met en exergue la mobilisation des collaborateurs pour réduire la consommation énergétique et l'étendue des travaux menés en matière :

- d'identification des bâtiments les plus énergivores et de mise en place de plans d'actions ;
- d'optimisation de la performance énergétique des bâtiments ;
- de réduction de la consommation et de sensibilisation aux gestes éco-citoyens ;
- d'amélioration de la flotte automobile (abandon progressif des véhicules thermiques au profit de véhicules hybrides et électriques).

« La démarche ISO 50001 requiert de démontrer une amélioration continue de la performance énergétique dans le temps. À ce titre, elle constitue un excellent cadre pour préparer la feuille de route demandée par le décret du 23 juillet 2019, qui impose aux occupants de bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² - dont les banques – des réductions progressives, par pas décennaux, de leur consommation d'énergie jusqu'en 2050 », commente **Catherine Moutet**, responsable d'AFNOR Energies, qui porte l'ensemble de l'offre liée à l'efficacité énergétique et aux solutions bas-carbone du groupe AFNOR, dont la solution AFAQ ISO 50001 d'AFNOR Certification.

¹ ISO 50001 : une norme au service de l'efficacité énergétique. Fondée sur l'amélioration continue, elle définit les lignes directrices nécessaires au développement d'une gestion méthodique de l'énergie privilégiant la performance énergétique et favorisant la préservation de l'environnement.

« Nous nous réjouissons de cette certification qui illustre notre engagement pour l'environnement. Conscient des enjeux de développement durable et de réduction énergétique, Crédit Mutuel Alliance Fédérale agit en tant que bancassureur socialement responsable et s'engage contre le réchauffement climatique et en faveur d'une finance plus verte », déclare **Daniel Baal**, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Catherine Millet, directrice générale de CCS (Centre de Conseil et de Service), ajoute : « Cette certification marque une étape dans la politique de Crédit Mutuel Alliance Fédérale en faveur de la transition énergétique. La baisse de notre consommation passera par l'amélioration énergétique de nos caisses, agences et plus généralement de nos bâtiments, une gestion optimale des installations, l'utilisation de nouvelles technologies, mais aussi, et c'est essentiel, par l'adoption unanime d'un comportement écoresponsable et des bonnes pratiques qui en découlent. »

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France, présent au travers de près de 4 400 points de vente au service de 26,9 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre diversifiée de services à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles.

Figurant parmi les plus solides groupes bancaires européens, ses capitaux propres s'élèvent à 47,5 milliards d'euros et son ratio de CET1 s'établit à 17,1 % au 30 juin 2020.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe les fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre-Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand) et Antilles-Guyane (Fort-de-France).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), Targobank, Cofidis, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), la Banque Transatlantique et Homiris.

Plus d'informations : creditmutuelalliancefederale.fr

Contact presse

Frédéric Monot : 03 88 11 24 64 - frederic.monot@creditmutuel.fr